

Compte-rendu du conseil d'école du 16 octobre 2020

Enseignants présents :

- M. THIEME (directeur) et Mme LOUVET pour l'école maternelle.
- Mme THIEME, Mme BUKWA et M. BONNIER (directeur) pour l'école élémentaire.

Conseillers municipaux présents :

- M. GERALDY (maire de Cramant) ;
- Mme OYANCE, Mme BARBIER, Mme PREVOSTAT, M. SIMON et M. OUDOT pour la mairie de Cramant ;
- Mme LECLERT pour la mairie de Cuis.

Délégués des parents d'élèves présents :

- Mme PACHOLSKI, Mme MANTEAU, Mme HERBIN, Mme COLLARD, Mme GOUBET, Mme ADAM et M. MILLIOT.

Excusés :

- M. BUFFRY (maire de CUIS) ;
- Mme PEREIRA (parent d'élève) ;
- Mme BRULANT (IEN de l'inspection Chalons Ouest).

Ecole maternelle :

- Effectifs : Les effectifs pour cette nouvelle année sont conformes à ce qui avait été annoncé lors du dernier conseil d'école. L'école maternelle compte donc 30 élèves répartis comme suit : 11 élèves en PS, 9 en MS ainsi que 10 élèves de GS. A la rentrée des prochaines vacances, un nouvel élève, scolarisé en Moyenne Section, intégrera la classe de PS/MS.

- Monsieur THIEME a rappelé les principaux aménagements qui ont dû être mis en place au vu du contexte sanitaire actuel, au regard de la note de rentrée rédigée par Mme l'Inspectrice ainsi que du protocole sanitaire de l'Education Nationale : aucun brassage entre les 2 classes (à l'intérieur des locaux ainsi que dans la cour de récréation) et des Moyens réunis l'après-midi tout en respectant une distanciation physique.

Il est également revenu sur le fait que quelques familles avaient évoqué la difficulté psychologique pour certains enfants d'accepter ces contraintes.

- le règlement intérieur, n'ayant fait l'objet d'aucune modification depuis l'an dernier, a été adopté à l'unanimité.

- Projets de sortie : Monsieur THIEME a confirmé qu'à l'heure actuelle, il n'est pas envisageable d'imaginer une quelconque sortie scolaire pour les élèves de l'école maternelle, précisant toutefois que cela n'empêcherait pas la tenue de projets divers et variés autour du thème annuel de travail retenu.

- Petits travaux et achats divers : Monsieur THIEME a soulevé le problème du radiateur de sa classe qui fonctionne en continu, sans pouvoir être arrêté, en raison d'un thermostat défectueux. Mme LOUVET a également demandé s'il était possible de munir les tables de sa classe de patins afin que ces dernières gagnent en stabilité.

Enfin, Mme LECLERT a demandé s'il était possible de balayer l'allée de la cour de l'école maternelle jonchée de glands et donc potentiellement dangereuse.

- Monsieur THIEME a évoqué les comptes de la coopérative scolaire de l'école maternelle : à la date du 31 août 2020, le compte Crédit Agricole de la coopérative avait pour solde 1784,84€ et la caisse en espèces s'élevait à 261,85€.

Ecole élémentaire :

- Les effectifs de l'école élémentaire se voient augmentés de deux nouveaux élèves à partir de la rentrée du 2 novembre. A compter de cette date, ils se présenteront donc comme suit : 21 élèves dans la classe des CP-CE1 ; 21 élèves dans la classe des CE2-CM1 ; 22 élèves dans la classe des CM1-CM2.

- M. BONNIER a présenté le dispositif mis en place pour limiter le brassage des élèves des différentes classes : notamment la création de zones distinctes dans la cour, récréations différées en cas de mauvais temps... Cette limitation du brassage a conduit notamment à l'impossibilité de prendre en charge à la piscine les 7 élèves de CM1 de Mme BUKWA avec les élèves de CM1-CM2. Néanmoins, la classe des CE2-CM1 devrait pouvoir aller à la piscine au second semestre, grâce notamment au financement d'un second bus par la mairie de CRAMANT. Le directeur remercie donc à ce sujet la municipalité.

- En raison du protocole sanitaire strict, et en vertu des consignes de notre IEN, il n'est plus possible jusqu'à nouvel ordre de fêter les anniversaires à l'école.

- Le règlement intérieur de l'école élémentaire, inchangé par rapport à celui de l'année dernière, a été adopté.

- M. BONNIER a évoqué le bilan de la coopérative scolaire au 31 août 2020 : 3 852 €. Cette somme importante se justifie notamment par le fait que « l'opération chocolats » qui devait financer une partie du voyage à Bruxelles ainsi que l'achat d'une BD offerte à chaque enfant à l'issue de la classe transplantée n'a pas pu être dépensée en raison de l'annulation de la classe transplantée.

- Projets de sortie à l'école élémentaire :

- la classe de Mme BUKWA et celle de Mme BONNIER devraient aller au théâtre SALMANAZAR au mois de mars. La classe de Mme THIEME, qui devait participer également, ne semble pas avoir été retenue par le théâtre, sûrement par manque de place en raison des mesures sanitaires ;
- Aucune autre sortie à la journée n'est programmée pour le moment même si les enseignants de l'école élémentaire espèrent pouvoir en organiser au moins une, dans le département, si le protocole sanitaire le permet ;
- En raison de la crise sanitaire, et notamment de l'interdiction du brassage des élèves, les élèves ne pourront pas participer à une classe transplantée avec nuitée(s) cette année. L'argent qui avait été payé par l'association des amis des école pour financer une partie de la classe transplantée à Bruxelles est pour le moment conservée par l'ATR, sachant qu'un nouveau projet doit être organisé dans les 18 mois à compter de la date de la sortie qui a été annulée ou reportée. Pour le moment, étant donné le contexte sanitaire, la programmation d'un tel projet reste très incertaine.

- M. BONNIER déplore le retard régulier de certains enfants dont les parents les laissent même parfois devant la grille et repartent sans même s'être assurés que ceux-ci avaient été bien vus et pris en charge par les enseignants. Un élève a récemment été placé cette situation et serait resté tout seul sur le trottoir s'il n'avait pas été repéré in-extremis. Le directeur a donc rappelé que les parents, en cas de retard, doivent faire le tour et se présenter à la grille du bus, allée du gros chêne, téléphoner à l'école et attendre l'arrivée d'un enseignant.

- Petits travaux et achats divers :

- les enseignants remercient la mairie de CRAMANT pour l'installation sous le préau de la fresque réalisée pendant les vacances apprenantes, ainsi que pour le changement de lampe du TNI de classe des CM1-CM2 ; également, le problème de frottement et de grincement strident du portail emprunté par les enfants qui prennent le bus a bien été solutionné.

- Mme THIEME et Mme BUKWA ont soulevé le problème dans leur classe de fenêtres qui ne se ferment plus ;
- Mme BUKWA a demandé aux cantonniers de repeindre les lignes blanches délimitant les terrains de jeux dans la cour de l'école

Dispositions communes aux deux écoles :

- Projet : Le thème travaillé dans les deux écoles est « Le tour du monde ».

- Protocole sanitaire : MM. BONNIER et THIEME ont évoqué la nécessité de se conformer, d'un point de vue du nettoyage des locaux, au protocole sanitaire établi par l'Education Nationale, en déplorant certains dysfonctionnements (tables non nettoyées après les APC, certaines poubelles non vidées ou bien vidées sans changement de sac,...). Ils ont ainsi demandé à ce que leur soient communiquées dès que possible les fiches de postes relatives au ménage, dans lesquelles apparaîtront les actions devant être effectuées ainsi que la fréquence de celle-ci.

- Problème constaté lors du ramassage scolaire : il a été signalé aux enseignants qu'au niveau de l'arrêt de bus à CUIS, il arrive que les enfants soient tout seuls, sans la présence d'aucun adulte.

- Projet de restructuration des écoles : M. GERALDY a annoncé qu'en l'état actuel, il n'était pas en mesure de donner des informations supplémentaires concernant la restructuration des écoles mais qu'il travaillait sur le sujet depuis qu'il avait été nommé maire de la commune en mars dernier.

Informations données par l'Association des Amis des Ecoles :

- Les porte-paroles de l'association ont tenu à souligner que malgré la crise sanitaire, diverses actions ne nécessitant pas de rassemblements de personnes seront mises en place tout au long de l'année : vente de plats à emporter en partenariat avec le Café du centre, vente de sapins, de fleurs,...

- Mme PACHOLSKI demande s'il est possible d'inclure dans la fiche de renseignement complétée par les parents en début d'année l'autorisation de prendre les photos des élèves pour le calendrier de l'association. M. BONNIER a répondu par la négative ; une telle autorisation doit faire l'objet d'un document spécifique mais il est possible en revanche de glisser ce papier dans la pochette de rentrée qui est distribuée aux enfants le premier jour de l'année scolaire.

- L'association propose d'offrir une place de cinéma aux enfants, à la charge des parents de les emmener afin de profiter de cette place offerte. Les enseignants de l'école élémentaire préféreraient que ce soit l'école qui emmène les enfants au cinéma afin d'être sûr que cette place de cinéma soit effectivement utilisée.

Questions des parents :

- Les parents délégués de maternelle ont demandé s'il était possible d'instaurer un temps calme pour les élèves de Petite Section remontant de manière anticipée de la cantine et dirigés jusqu'à présent immédiatement vers le dortoir : le conseil va ainsi réfléchir à quelques modifications en relation avec le personnel communal concerné.

- Des problèmes inhérents à la cantine ont été une nouvelle fois évoqués par l'ensemble des parents délégués : M. SIMON, président de la commission des écoles a annoncé avoir déjà été mis au courant de ces divers problèmes et affirmé qu'il recherchait actuellement des solutions. Mme LECLERC a proposé son aide et d'intervenir à la cantine pour aider les personnels à améliorer le service de cantine.